

leur jeunesse, malgré leur capacité et leur instruction, et attendent impatiemment de meilleurs jours.

Il est évident qu'au Canada l'industrie est un champ presque neuf à exploiter. Si nous avions moins de médecins, d'avocats et de notaires, nous aurions plus de mécaniciens qui seraient une source de richesse et de prospérité pour le pays. Boileau a dit :

"Soyez plutôt maçon si c'est votre talent."

Au lieu de faire venir à grands frais de l'étranger des ingénieurs, sans les recevoir toujours de première qualité, moyennant l'institution d'un Conservatoire des arts et métiers, nous en trouverions sous la main plusieurs d'un mérite réel, parmi les Canadiens qui y seraient instruits. A talent égal, ne vaudrait-il pas mieux donner la préférence à nos concitoyens ? Il me semble que ce serait du vrai patriotisme. C'est aussi un bon moyen de les retenir sur le sol natal et de développer parmi notre intelligente population le goût des arts et de l'industrie, gloire d'une nation civilisée.

Le Canada, en formant d'habiles mécaniciens verrait se multiplier chez ses habitants, des machines et instruments meilleurs qui hâteraient le progrès de l'agriculture et de l'industrie, car le progrès dans un art fait naître le progrès dans un autre, tandis que l'esprit stationnaire, comme chez les Chinois paralyse l'élan industriel. Imitons, à cet égard, les Anglais, les Français et les Belges et non les Chinois ou les Mexicains, ces Chinois du nouveau monde. Le Canada est mûr pour se débarrasser des entraves du régime colonial, dût John Bull en être mécontent.

En cet état de choses, pour remédier au mal dont on se plaint, je crois, Monsieur le Rédacteur, qu'il serait important de fonder le plus tôt possible, dans une des grandes villes du Canada, là où siégerait le Gouvernement par exemple, un Conservatoire des arts et métiers où seraient placé avec ordre et entretenus avec soin les modèles de machines, ustensiles, etc., inventés soit par des Canadiens, soit par des étrangers habitant le pays, et brevetés pour leurs inventions. A ce propos, il me semble équitable que les étrangers qui découvrent des procédés nouveaux et utiles au développement du progrès, lorsqu'ils en dotent le Canada, aient droit à une patente comme les nationaux, et que la proscription injuste qui les repousse soit levée. Ce serait un moyen puissant de stimuler l'esprit d'industrie, et d'introduire dans la patrie canadienne des instruments perfec-

tionnés, fruits de découvertes nouvelles. Que le Gouvernement accepte et récompense généreusement les bonnes choses et les inventeurs habiles, même venus d'au-delà sa frontière! Ce libéral encouragement ne peut manquer de les faire affluer sur nos bords, et contribuera puissamment au bien-être-général. Jusqu'ici, de mesquines et injudicieuses restrictions ont arrêté cet élan.

Convaincu que les citoyens ont un grand intérêt à ce que ces modèles d'inventions patentées soient placés sous leurs yeux, et à leur disposition, dans un local spacieux, afin qu'ils puissent soit les appliquer aux arts ou métiers qu'ils cultivent, soit perfectionner les instruments dont ils se servent, je lis avec plaisir dans les journaux que l'honorable ministre de l'agriculture a fait déposer récemment dans une salle publique, à Québec, les modèles d'inventions canadiennes qui gisaient depuis longtemps ensevelis sous la poussière et sans utilité pour la population. C'est une excellente initiative, mais j'espère qu'il ne s'arrêtera pas en si beau chemin et que les 17 à 1800 modèles patentés, déposés à Toronto seront, par ses ordres, réunis aux 6 ou 700 qui sont aujourd'hui exposés aux regards, à Québec. Comme ces 2,400 à 2,500 modèles, formant la collection complète, ne peuvent trouver place dans le local provisoirement choisi, il serait à désirer qu'une salle plus vaste fut assignée à tous ces produits du génie canadien et que, pour couronner l'œuvre, on créât un Conservatoire des arts et métiers, dans le genre européen.

J'ajouterai, Monsieur le Rédacteur, que j'ai appris avec satisfaction que l'emploi de gardien-inspecteur de ces modèles brevetés a été confié à M. F. N. Boissonnault, Canadien-Français que j'ai le plaisir de connaître et qui s'est déjà distingué par des inventions ingénieuses. Ce Monsieur possède des capacités spéciales dans ce qui a trait aux arts mécaniques. Son zèle pour la chose publique égale son génie mécanicien ; je ne doute donc pas qu'il ne remplisse parfaitement les fonctions auxquelles il a été promu. Le Gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix, et le peuple, en l'approuvant, profitera ainsi largement de la libéralité bien entendue dont l'honorable Ministre a fait preuve à cette occasion. Votre désir, qui m'est bien connu, de favoriser l'adoption de tout ce qui peut être utile à votre pays, me fait espérer que vous voudriez bien insérer cette notice dans votre estimable feuille.

A. MARSAIS.

REVUE COMMERCIALE.

Les nouvelles des Marchés Etrangers nous annoncent un déficit considérable en Angleterre, qui ne manquera pas de faire hausser les prix sur nos Marchés. Les arrivages de l'Ouest continuent à se faire, et le Port de Montréal a terminé ses exportations d'automne.

Potasse par quintal,.....	\$6. 70 à 6. 75
Perlasse, ".....	6. 25 à 6. 30
Farine Fine par 196 livres,..	3. 75 à 4. 00
No. 2, Superfine,.....	4. 30 à 4. 40
No. 1, ".....	4. 55 à 4. 60
Fancy, ".....	4. 70 à 4. 75
Extra, ".....	4. 95 à 5. 00
Supérieure Extra Superfine,..	5. 20 à 5. 30

Blé (H. C.) Blanc par 60 lbs,..	\$1.05 à 1.10
Blé (H. C.) Rouge ".....	0.92 à 0.97
Pois par 66 livres,.....	0.69 à 0.70
Blé d'Inde par 66 livres,.....	0.45 à 0.47
Orge par 50 livres,.....	1.00 à 1.05
Avoine par 40 livres,.....	0.35 à 0.40
Beurre par livre,.....	0.15 à 0.17
Fromage par livre,.....	0.07 à 0.08